

Vivre à Amfreville

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°47 | JANVIER 2023

L'orchestre à l'école !



Édito



Photo Didier MOREL

Que faire face à l'explosion des coûts de l'énergie ?

En pleine flambée du prix de l'énergie dont les ménages et les élus mesurent chaque jour davantage le coût budgétaire, la question n'est pas anecdotique. Elle est la partie la plus visible de décisions à prendre par les collectivités. Réduire la consommation des services et bâtiments municipaux pour tenter de maîtriser la facture tout en maintenant un service public de qualité ; telle est l'équation complexe à résoudre. Comme la plupart des communes, les élus d'Amfreville ont décidé d'agir sur l'extinction de l'éclairage public la nuit en y allongeant les plages horaires en concordance avec les horaires de passage des bus scolaires.

Une autre mesure immédiate consiste à limiter la température à 19°C des bâtiments. Afin de sensibiliser aux gestes d'économie d'énergie les usagers des locaux, un suivi des consommations sera mis en place dès l'année prochaine.

La rénovation énergétique des bâtiments est aussi une autre priorité de vos élus. Les audits énergétiques de trois bâtiments communaux viennent d'être rendus par le SDEC Énergie. Une programmation d'accompagnement de travaux de rénovation, répartie sur plusieurs années, sera soumise à la décision des élus et des financeurs.

Mais toutes ces mesures permettant de réduire la consommation ne suffiront pas pour alléger la facture. C'est la raison pour laquelle les élus demandent la mise en place d'un bouclier tarifaire.

Le gouvernement peut-il se contenter de demander des économies d'énergie aux collectivités sans tenir compte de leurs missions ?

Non, car faut-il rappeler que les collectivités ne sont pas des "consommatrices ordinaires", puisqu'elles sont chargées de l'accueil de publics particuliers ; écoles, cantines, garderies, centres de loisirs, maison de santé...

C'est dans ce contexte incertain que les communes vont devoir bâtir leur budget 2023 qui va être un véritable jeu d'équilibriste et non un tour de magie.

Et afin de nous retrouver et d'ouvrir l'année 2023 sous de meilleurs auspices, l'équipe municipale aura le plaisir de vous recevoir le samedi 7 janvier à partir de 18h à la salle Brassens à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Bien sincèrement,
Xavier MADELAINE

Maire d'Amfreville

Sommaire

4>5 TERRITOIRE

- Les villes jumelées



Photo Mairie Brugnè haut

10>13 VIVRE À AMFREVILLE

- Travaux
- Agenda
- Commerces et artisans
- Enfance & jeunesse
- La maison médicale



Photo Michel DEHAVE

6>9 LA MAIRIE

- Éclairage public la nuit
- Démarches administratives
- État civil 2022
- Urbanisme
- CCAS

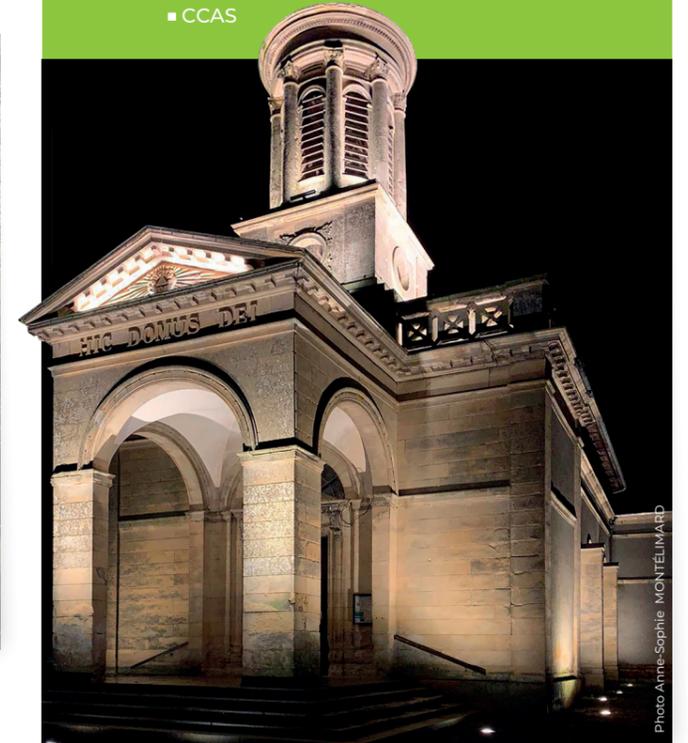


Photo Anne-Sophie MONTELMARD

14>15 CULTURE & LOISIRS

- Associations
- Salon des artistes
- Bibliothèque municipale



Photo Sylvie FAYOL

Mairie

Place du Commandant Kieffer
14860 AMFREVILLE
02 31 78 70 34
mairie@amfreville.fr
www.amfreville.fr

f Amfreville 14

Lundi 13h30 à 15h30
Mardi fermeture au public
Mercredi 9h à 12h
Jeudi 9h à 12h
Vendredi 16h à 18h



Agence Postale Communale

rue de la Culture
14860 AMFREVILLE
02 31 78 73 23
du lundi au vendredi de 15h45 à 18h
et le samedi de 9h30 à 12h.



Communauté de communes

NCPA

ZAC de la Vignerie
rue des Entreprises
CS 10056
14160 Dives-sur-Mer
02 31 28 39 97

accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr



Bulletin d'informations municipales N°47

Directeur de la publication
Xavier Madelaine

Comité de rédaction
Pauline Madelaine, Sylvie Fayol,
Anne-Sophie Montélimard,
Célia Verhaeghe, Romain Slimani,
Catherine Busnel et Karine Le Petit.

Graphisme et impression
studio graphique **Graphédic**





**LES VILLES JUMELÉES
BRUNEHAUT ET SA RICHESSE
PATRIMONIALE**

En septembre dernier, Brunehaut a vécu au rythme des activités organisées dans le cadre des journées du patrimoine. L'innovation était au cœur du thème annuel et plusieurs lieux emblématiques de l'entité étaient mis à l'honneur pour l'occasion.

C'était le cas du cœur de village de Bléharies, dont l'emblématique église Saint-Aybert, œuvre d'Henri Lacoste, a livré les secrets de sa construction basée sur une structure en béton armé. L'ancienne brasserie Wibault Bouchart et son jardin, réhabilités aujourd'hui en locaux de l'administration communale et en parc communal comptant en son sein une douzaine d'arbres remarquables. La chapelle Saint-Julien, dernier bâtiment rappelant l'existence d'un hôpital à Bléharies, était également à visiter alors que des travaux de rénovation sont en cours pour préserver l'édifice.

Le village d'Howardries, et notamment son église dont une partie est classée, a également

dévoilé son histoire au travers de vestiges présentés au cours du week-end. Celle-ci, fortement liée à celle de la famille du Chastel de la Howarderie et à la proximité du village avec la frontière française, est particulièrement riche pour ce petit village également caractérisé par les bois qui l'entourent. Enfin, les éléments du patrimoine dont recèle le village de Laplaigne étaient au cœur d'une balade en calèche. Les chapelles et potales, notamment, y sont légion et les anecdotes sur leur origine respective ont rythmé les discussions sur l'histoire du village. Ces explications figuraient également dans le fascicule édité pour les visiteurs souhaitant prendre le départ de la balade par leurs propres moyens.



Howardries - cœur du village

Chaque année, la thématique des journées du patrimoine oriente les activités et le choix des lieux patrimoniaux à visiter. La Pierre Brunehaut est évidemment l'un des emblèmes incontournables de la commune. Ce mégalithe dont l'origine varie d'une légende à l'autre est niché au cœur de la plaine brunehautoise, entouré de champs et des pépinières. Celles-ci contribuent à l'histoire du village de Lesdain et constituent un patrimoine naturel de poids au sein de l'entité. Elles sont aussi le symbole d'un savoir-faire reconnu au-delà des frontières de Brunehaut.

Tous ces éléments ne sont qu'un aperçu des richesses dont regorgent les neuf villages de l'entité. Nul doute que, durant de nombreuses années encore, les partenaires actifs dans l'organisation des journées du patrimoine déborderont d'idées pour les faire découvrir au travers d'histoires connues ou moins connues.

Pierre WACQUIER,
Bourgmestre de Brunehaut.



La Pierre Brunehaut

LES PÉPINIÈRES DE LESDAIN

Il est un village en Wallonie qui est une pépinière à ciel ouvert sur une étendue de 250 hectares.

Lesdain, dans l'entité de Brunehaut à une branche de Tournai, offre ses milliers d'arbres au regard de l'amateur averti et exigeant Pays de légende, de tradition et de savoir-faire, Lesdain est aussi le premier producteur et exportateur d'arbres ornementaux et fruitiers du sud de la région.

À Lesdain, au fil des siècles, s'est créée une profession pointue, faite de connaissances, de techniques et d'expérience, celle d'éleveur d'arbres. Ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, ce métier est associé au nom du village et la réputation de Lesdain devenue internationale. Aujourd'hui, cette petite commune produit environ un demi-million de pieds greffés ou tiges par an dont la majorité sont exportés. Toutes ces espèces et essences sont différentes de celles produites ailleurs : force, vigueur et beauté sont comme des qualités "sui generis" de toute plantation de Lesdain.



Photo Brunehaut Pépinières

*Les Brunehautois(es) vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi
que ses Meilleurs Vœux pour l'année 2023 !*



**LES BRASSERIES
DE BRUNEHAUT...
DES BIÈRES RÉGIONALES
À L'INTERNATIONAL**

C'est en 1890 que la famille Allard fonde à Guignies la brasserie de Brunehaut, alors appelée Brasserie St Joseph. Elle sera connue dans la région pour avoir brassé des bières comme La Bruide et la Brunehaut 8°.

En 1991, la société connaît un nouvel essor avec le transfert dans des bâtiments modernes, tout en conservant son caractère artisanal et la qualité de ses produits, qualifiés par les connaisseurs de «grands crus». L'alliance de la Tradition et de la Modernité ! Tels sont les mots d'ordre de la société, véritable credo des responsables des deux brasseries de Brunehaut situées à Rongy et Lesdain. Tradition, car les brasseries artisanales conservent leur mode de fabrication entièrement naturel de bières à haute fermentation et refermentées en bouteilles et en fûts. Le résultat : un panel d'une dizaine de bières diverses d'abbaye ou biologiques, toutes précieuses et originales.



Photo brasserie de Brunehaut

Aujourd'hui, de nombreuses bières de Brunehaut ont été récompensées dans des concours internationaux et sont aujourd'hui présentes dans 25 pays différents.

La commune de Brunehaut (Belgique) est composée des 9 communes : Bléharies, Laplaigne, Hollain-Jollain, Lesdain, Wez-Velvain, Guignies, Howardries et Rongy. Le serment de jumelage a été signé le 4 septembre 2004.



Laplaigne - balade en calèche

T.P.P. AMÉNAGEMENT DE COUR
Voiturier
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
accueil.tpp@orange.fr
14440 DOUVRES la DELIVRANDE
06 09 90 13 93

CHIVOT
VERTS LOISIRS
L'espace Jardin

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

«Chaque jour, la vie est un cycle nourri autant par le jour que par la nuit».



" La vie a besoin de la nuit, la nuit a besoin de nous "

En hausse depuis plus de 30 ans, tant dans les petites communes rurales que dans les grandes agglomérations, l'éclairage public représente près de 45% des dépenses d'électricité des collectivités et en moyenne 20% de leur facture énergétique totale.

Selon l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 30% d'économies d'énergie pourraient être réalisées en modernisant et en réduisant l'éclairage public et privé.

Par ailleurs, un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les

nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et également de diminuer la facture énergétique.

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

Dans un contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient donc fondamentale. Soucieuse de rationaliser ses dépenses et sauvegarder l'environnement, la commune d'Amfreville s'est ainsi engagée depuis plusieurs années dans une démarche de maîtrise de l'énergie par le renouvellement de son parc lors des opérations d'effacement des réseaux aériens.

Pour la collectivité, l'investissement nécessaire peut sembler important mais il faut désormais raisonner en coût global en tenant compte :

- de la performance des lampes, des luminaires et des systèmes qui les gèrent, ainsi que leur dégradation dans le temps,
- des coûts d'exploitation, de maintenance et de recyclage pour toujours garantir un service de qualité.

ÉCLAIRAGE ET SÉCURITÉ

Avec l'extinction de l'éclairage, le prisme de l'insécurité ressurgit auprès des administrés attachés à l'éclairage public pour sécuriser les déplacements nocturnes mais aussi pour renforcer les conditions de sécurité le soir et la nuit. Mais selon la Direction Départementale de la Sécurité Publique, ce n'est pas l'insécurité mais "le sentiment d'insécurité qui augmente". Une attention particulière sera néanmoins réalisée autour des bâtiments publics avec le maintien d'un éclairage lors de manifestations le soir.

Xavier MADELAINE



L'éclairage LED... qualité des lumières et faible consommation d'énergie

ÉCLAIRAGE PUBLIC commune d'Amfreville	Consommation en kWh (données sdec)	Montant des consommations
2020	77 781 kwh	14 614,45 €
2021	79 847 kwh	16 068,16 €
2022	77 971 kwh	18 939,53 €
Nombre de foyers lumineux (en 2022)	458 dont 149 en LED	

VIANDES FRANÇAISES - RÔTISSERIE - CHARCUTERIE MAISON - TRAITEUR

Chez Sam & Sylvain

Boucherie d'Amfreville Chez Sam et Sylvain

du mardi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h30
1 rue de la Culture 14860 Amfreville 09 88 46 12 01

Mélanie la Fleuriste

Cours d'Art floral

Livraison gratuite sur Amfreville

Livraison toutes compositions florales
Mariage - Deuil - Événementiel

melanielafleuriste@gmail.com CAEN - CABOURG
mélaniefleuristeartfloral Tél. 06 16 92 49 86

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR TROUVER UN RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

Vous essayez d'obtenir un rendez-vous en mairie pour une demande ou un renouvellement de pièce d'identité ?

Face à l'affluence des demandes et à l'allongement des délais depuis plusieurs mois, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met en place un nouveau service facilitant la prise de rendez-vous en mairie. Celui-ci permet de visualiser, pour les trois mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

RAPPEL : Pour effectuer votre demande ou votre renouvellement de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous rendre dans les mairies habilitées comme Dives-sur-Mer, Colombelles, Ouistreham, Caen,... Le lieu de votre demande ne dépend pas de votre domicile.

À NOTER : Il est conseillé de vérifier la validité de vos titres d'identité et de ne pas attendre le dernier moment pour les renouveler. Pour simplifier votre démarche d'obtention de carte d'identité ou de passeport, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne. Il faut ensuite se rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

> <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15674>



GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : LA PLATEFORME S'ENRICHIT DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES PROPRIÉTAIRES

Le service en ligne «Gérer mes biens immobiliers», disponible sur le site des impôts depuis le 2 août 2021, s'enrichit de nouvelles fonctionnalités pour faciliter les démarches des propriétaires. Le point sur ces évolutions avec Service-Public.fr

Que vous soyez un particulier, un professionnel, le portail «Gérer mes biens immobiliers» (GMBI) proposé par l'administrateur fiscal vous permet de visualiser en un seul coup d'œil toutes les caractéristiques de vos biens immobiliers : adresse du descriptif du local, surface, nature et numéro du lot, etc.

Depuis leur espace personnel sur www.impots.gouv.fr, les propriétaires peuvent consulter facilement les informations de leurs biens et réaliser les démarches administratives en quelques clics.

L'objectif étant de couvrir à terme l'ensemble des démarches administratives et fiscales relatives aux biens immobiliers.

Nouvelles fonctionnalités

Depuis cet automne, le service s'est enrichi, avec notamment la possibilité de réaliser en ligne les déclarations foncières et les déclarations relatives aux taxes d'urbanisme.

Parmi les nouvelles fonctionnalités offertes aux usagers, il est possible de :

- déclarer en ligne ses travaux d'agrandissement ou d'aménagement. Le service propose un pré-remplissage simplifié et un accompagnement personnalisé ;
- effectuer une déclaration de fin de travaux. Il n'est désormais plus nécessaire de se déplacer ;
- mettre à jour ses démarches fiscales entièrement en ligne, une fois les travaux de construction ou d'aménagement terminés ;

■ répondre depuis votre espace personnel aux demandes de l'administration concernant les locaux existants.

En 2023, vous aurez également la possibilité d'effectuer à tout moment la déclaration de la situation d'occupation de votre local d'habitation et de loyer si celui-ci est loué.

Travaux concernés

Différents types de travaux sont pris en compte :

- les constructions nouvelles (piscine, terrasse, garage, etc.) ;
- les changements de consistance (agrandissement, aménagement des combles, surélévation, démolition totale ou partielle) ;
- les changements d'affectation (bureaux en habitation, etc.).



NOUVEAU

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE DES FACTURES CANTINE ET GARDERIE

Possibilité pour les parents d'élèves de procéder au règlement des repas de cantine et garderie par prélèvement mensuel automatique.

Le prélèvement est effectué automatiquement le 15 de chaque mois. Les avis de somme à payer continuent à vous être adressés.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique, merci de transmettre à la mairie :

- un relevé d'identité bancaire récent
- le mandat de prélèvement complété et signé.

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

- BAYET LAFONTAINE **Marius**
né le 13 février 2022
- SOREL **Constantin**
né le 22 février 2022
- LEPASANT **Oscar**
né le 17 mars 2022
- MARIE **Talia**
née le 15 avril 2022
- LANGLOIS **Milo**
né le 3 mai 2022
- DURST **Leyan**
né le 2 juin 2022
- DELPINCÉ LETHEUIL **Paolina**
née le 5 juin 2022
- SCHELLES **Margot**
née le 13 juin 2022
- ROMAGE **Nathan**
né le 30 juin 2022
- GAUTIER **Louise**
née le 4 juillet 2022
- YONDO MAKEMBE **Zyad**
né le 5 juillet 2022
- DUTAC **Eléonore**
née le 24 juillet 2022
- JOSEPH SICOT **Emma**
née le 1^{er} août 2022
- GUILLOT **Romy**
née le 25 octobre 2022
- JOURDAN **Gustave**
né le 10 novembre 2022

MARIAGES

- HABLANI **Medhi** et BLONDEAU **Léa**
le 26 mars 2022
- QUINTAINE **Dimitri**
et PETITBOUT **Alexandra**
le 2 avril 2022
- LAVARDE **Jean-Thibaud**
et ODIOT **Mélissa**
le 4 juin 2022
- PIEDAGNEL **Nicolas**
et HALTZ **Nadia**
le 4 juin 2022
- LOUVEL **Jérôme**
et COURCIER **Fanny**
le 11 juin 2022
- FÉRAY **Arnaud**
et JOUSSEAU **Johanna**
le 18 juin 2022
- LEGOUT **Bruno**
et QUILLET **Isabelle**
le 10 septembre 2022
- BOSSEBOEUF **Barnabé**
et ZAMPATTI **Lucie**
le 19 septembre 2022
- BÉCHEREL **Romain**
et MADELAINE **Clémence**
le 9 décembre 2022

PACS

- LANGLOIS **Robin**
et MULLER **Mélanie**
le 28 février 2022
- SURTOUQUE **Baptiste**
et DUVALEROY **Madison**
le 17 mai 2022

DÉCÈS

- WYDASZ **Michel**
le 5 mars 2022
- EZAN **Alain**
le 8 mars 2022
- BRETON **Paulette**, veuve
de Raymond CHEVALLIER
le 20 juin 2022
- MURADORE **Marino**
le 14 novembre 2022
- TRANCHANT **Émile**
le 2 décembre 2022



Notre doyen Émile TRANCHANT s'en est allé à l'aube de ses 102 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

"Une Naissance : un Arbre planté"
Les élus ont décidé de planter un arbre à chaque naissance dans une famille Amfrevillaise.
Rendez-vous au printemps !



URBANISME

"LA RÉSIDENCE DU PAYS D'AUGE"

Délivré le 24 juin 2019, le lotissement "la résidence du Pays d'auge" situé au hameau les Dumonts, est composé de 15 lots répartis en 11 lots d'accession et d'un macro-lot pouvant accueillir 4 maisons sous forme d'habitations individuelles groupées.

Plus de la moitié des maisons sont achevées ou en cours de construction et les travaux de 2ème phase sont programmés par le lotisseur à compter du mois de mars 2023.

Ces travaux concernent la pose de bordures, les revêtements définitifs de chaussées, la signalisation, la pose des candélabres, plantations et aménagements divers.

La piste cyclable prévue au sein du lotissement permettra la jonction avec celle qui reliera le centre bourg du village.

L'axe routier desservant le hameau est la route départementale RD236. Le conseil départemental du Calvados a été saisi pour une étude sécuritaire des déplacements et aménagements à envisager.

Xavier MADELAINE



Vue aérienne du hameau "Les Dumonts"

CCAS

Cet article vous est proposé à la suite de nombreuses situations de surendettement confiées au CCAS d'Amfreville.

UN CRÉDIT À LA CONSOMMATION, PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !

Un crédit à la consommation est une somme d'argent qui vous est octroyée par un établissement bancaire. Le type de crédit doit être adapté à la situation de chaque emprunteur. Ce crédit a un coût.

Il convient d'être vigilant avant de s'engager car il existe de nombreux risques plus ou moins graves en cas d'impayés.

Anticipez le pire

Toute demande de crédit doit débuter par un entretien avec votre conseiller bancaire. Pour pallier aux imprévus et se prémunir des risques d'impayés, assurez-vous d'être en mesure d'honorer les échéances de votre prêt et surtout, anticipez le pire : si vous deviez rencontrer un accident de la vie (licenciement, maladie, décès du conjoint...), seriez-vous toujours en capacité de rembourser

vos emprunts ? Les accidents de la vie restent la principale cause de surendettement. La souscription d'une assurance est vivement conseillée. Elle peut permettre la suspension voire l'annulation des remboursements.



Illustration AdobeStock

vos emprunts ? Les accidents de la vie restent la principale cause de surendettement. La souscription d'une assurance est vivement conseillée. Elle peut permettre la suspension voire l'annulation des remboursements.

En saisissant le juge du tribunal judiciaire

Le juge du tribunal judiciaire peut aussi vous accorder un « délai de grâce », c'est-à-dire une suspension des remboursements pour une période pouvant aller jusqu'à 2 ans, sans majorations ni pénalités de retard. Vous devrez constituer un dossier avec les documents qui attestent de vos difficultés (ressources, charges et remboursements en cours notamment).

En saisissant la commission de surendettement

des particuliers de la banque de France si vos difficultés sont importantes et durables.

Vos recours

Si toutefois vous rencontrez des difficultés dans le remboursement de votre crédit à la consommation, vous pouvez effectuer différentes démarches :

■auprès de votre banque

Il est possible de demander des reports d'échéances ou une restructuration de vos différents crédits à la consommation à votre banque. En cas de refus, le médiateur, dont les coordonnées

Retrouvez cet article ainsi qu'un article sur le crédit revolving sur le site internet de la commune : www.amfreville.fr/la-mairie/ccas

Sources et textes de Loi de références : Code de la consommation - article L311-1 et L312-1 et suivants

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Les travaux d'effacement situés rues Mesaise, le Moutier, Bac du Port ont été réalisés cette année. La dépose des poteaux et pose de nouveaux candélabres sont programmées à compter du mois de février prochain.



rue du Moutier

VOIRIE

Profitant des travaux d'effacement rue du Moutier, le virage du cimetière situé sur la départementale 37b a été reprofilé.

ÉGLISE SAINT-MARTIN

Les travaux de maçonnerie des deux terrassons et du clocher ont été achevés en septembre ainsi que la mise aux normes de l'installation électrique.

RESTAURATION DU VITRAIL DE SAINT-HUBERT

À la suite d'une intempérie, le vitrail représentant Saint-Hubert a été restauré par l'atelier Gouty de Touques.



Cyril GOUTY, maître verrier

TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2023

PISTE CYCLABLE

Les séquences 2 et 3, sur une longueur d'environ 500 mètres, rue de Dolton vont être programmées au cours du 2^{ème} semestre de l'année 2023. Cette voie douce fera la jonction avec le chemin de Longuemare qui rejoint le haut de Bréville-les-Monts. La procédure d'appel d'offres aura lieu au printemps.

ÉGLISE SAINT-MARTIN

Poursuite des travaux de la phase 3 par la restauration des quatre façades, du porche et parvis côté Sud et de l'accès à la sacristie côté Nord.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS*

La poursuite de l'effacement des réseaux se poursuivra en 2023 selon les critères définis par le syndicat d'électrification (SDEC). Les deux rues retenues sont celles de l'Arbre au Canu et du 4^{ème} commando et l'allée de la concorde.

Coût de l'opération

Total : 255 120,00€ TTC

Part commune : 65 025,00€ TTC



rue de l'Arbre au Canu

*L'effacement des réseaux aériens rue des Champs St-Martin a été reporté en 2024 par le SDEC.

CAFÉ ASSOCIATIF DE LA POSTE

Création d'une terrasse et d'aménagements extérieurs.

TRAVAUX À L'ÉTUDE EN 2023

RUE DE LA CULTURE

Le prolongement de la rue de la Culture vers la rue Morice est à l'étude ainsi que la réfection de cette dernière. L'objectif des travaux est fixé en 2024/2025 selon les aides accordées par l'État.



rue de la Culture

HAMEAU LES DUMONTS

Outre les travaux de la piste cyclable rue de Dolton, une étude a été demandée au département afin de sécuriser les déplacements routiers sur la RD236 jusqu'au carrefour du bas de Bréville (RD223).

RUE MESAISE ET RUE DU MOUTIER

Un assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMO) a été désigné pour accompagner les travaux de réfection de trottoirs et du carrefour. Calendrier des travaux : 2024.

ÉCOLE

Un projet d'extension de la cour de récréation et de création d'un préau est en cours de réflexion. La désignation de l'architecte se fera au 1^{er} trimestre 2023 et les travaux sont envisagés en 2024.

Régis FOLTETE

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le syndicat d'eau potable (SIVOM) a programmé le remplacement de canalisations sur son réseau AEP sur la départementale 37b.

Les secteurs concernés sont les rues Mesaise, d'Hérouville et Le Moutier. Travaux fin 2023.

AGENDA

1^{ER} SEMESTRE 2023

- 7 JANV ▶ Samedi 18h **Vœux du Maire**
- 8 JANV ▶ Dimanche à 12h **Repas des aînés**
- 14 JANV ▶ Samedi 10h-11h30 **Brunch anglais (CAP)**
- 21 JANV ▶ Samedi 17h **Nuit de la lecture** (bibliothèque)
- 28 JANV ▶ Samedi à 20h30 **Soirée Théâtre** du Comité des Fêtes



Photo Sylvie FAYOL

- 13 AU 17 FEV ▶ **Stage de foot** (FCBO)
- 19 FEV ▶ Dimanche 16h-19h **Don de sang**
- LES DIM. ▶ Tous les dimanches à partir du mois de mars **Tournois de pétanque**
- 4 MARS ▶ Samedi **Concours belote** (comité de jumelages)
- 11 MARS ▶ Samedi **Carnaval** thème "disco" 15h & soirée disco 20h (comité des fêtes)
- 10 AVRIL ▶ Lundi 11h **Chasse aux œufs** (comité des fêtes)



Photo Sylvie FAYOL

- 14 AVRIL ▶ Vendredi 9h **Loto** (FCBO)
- 22 AVRIL ▶ Samedi 19h **Loto** (Boule Amfrevillaise)

- 24 AU 28 AVRIL ▶ **Stage de foot** (FCBO)
- 7 MAI ▶ Dimanche **Foire aux greniers** à Ranville (FCBO)
- 8 MAI ▶ Lundi **Cérémonies du 8 mai**
- 13 MAI ▶ Samedi 20h30 **Concert** (chorale Les Trois P'tites Notes)
- 17 AU 22 MAI ▶ **Festival de Cirque Tintamarre**



Photo Pauline MADELAINE

- 27 MAI ▶ Samedi **Loto** (Boule Amfrevillaise)
- 6 JUIN ▶ Mardi **Cérémonie**



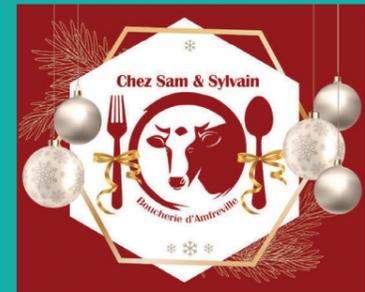
Photo Pauline MADELAINE

- 12 JUIN ▶ Lundi à partir de 16h30 **Don de sang**
- 24 JUIN ▶ Samedi 18h30 **Amfreville bat son Plain** (ASCA)
- 25 JUIN ▶ Dimanche **Journée vélo** avec épreuves cyclistes jeunes (UCIH)

- VEND. ▶ Tous les vendredis soir de 18h à 22h, les samedis suivant le programme d'animations mensuel et un dimanche par mois au **Café Associatif de la Poste** (CAP).

COMMERCES ET ARTISANS

Boucherie d'Amfreville chez Sam et Sylvain



Déjà un an que nos nouveaux bouchers se sont installés, Sam et Sylvain sont très contents. Une clientèle sympathique fréquente régulièrement le magasin.

L'enseigne propose des produits faits maison en boucherie et charcuterie ainsi qu'un petit rayon épicerie.

Une période d'adaptation leur a permis de sonder les clients sur les produits attendus, la restauration le midi n'est pas une priorité, en revanche les plats à emporter ont du succès et il est conseillé de réserver.

Chaque jour, un plat de saison différent est proposé : blanquette de veau, pavés d'andouille camembert, couscous, tripes, veau sauce gribiche, langue...

Vos commerçants s'intègrent à la vie associative de la commune en participant aux manifestations organisées, tout récemment pour le Téléthon.

Ils ont aussi proposé au magasin, un menu spécial beaujolais et une fête de la musique.

Dernièrement, ils offrent un nouveau service de proximité en partenariat avec "Mondial Relay" pour le retrait de colis qui fonctionne très bien.

À noter : La boucherie de Sam et Sylvain d'Amfreville est mentionnée dans le guide régional Gault et Millau.

Facebook : « Boucherie d'Amfreville Chez Sam et Sylvain »

Route de Sallenelles 14860 Amfreville

ENFANCE & JEUNESSE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée de septembre 2022, les élèves de CM1 et CM2 d'Amfreville expérimentent « l'orchestre à l'école ».

Dans le cadre du projet de territoire, la communauté de communes « Normandie Cabourg Pays d'Auge » et l'école de Musique ont décidé d'amplifier les interventions en milieu scolaire.

Pour en bénéficier, la commune d'Amfreville a signé une convention avec l'intercommunalité, elle participe financièrement au projet à hauteur de 4 500 € l'année par classe, soit un budget annuel de 9 000 €. Le but est de rendre la musique accessible à tous les enfants.

Des professeurs de musique interviennent tous les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h15. La séance se déroule en deux temps, de 13h30 à 15h15, l'enseignement de la pratique des instruments par groupes de 3 ou 4 élèves, puis de 15h15 à 16h15, une répétition d'orchestre tous ensemble.



l'orchestre

En début d'année scolaire, les enfants ont testé les différents instruments et ont choisi celui qu'ils souhaitent étudier. Le prêt est gratuit, les instruments (à cordes, à vent, claviers), peuvent être emportés à la maison pour s'exercer en dehors de l'école sauf les claviers.

Fin juin, deux concerts seront donnés, un avec les élèves de l'école d'Amfreville sur le temps scolaire auquel les parents seront invités et le second, par tous les élèves de CM2 de l'intercommunalité. La Directrice de l'école d'Amfreville, interrogée sur son ressenti sur ce partenariat, s'est exprimée

au nom de toute l'équipe pédagogique : « C'est une chance pour les élèves de bénéficier d'une initiation à la musique. Par ce biais, les enfants apprennent aussi à écouter les autres et à travailler en groupe. Ce programme motive et valorise les enfants, il est bénéfique à ceux qui pourraient être en difficulté scolaire. Cette activité est appréciée par les enfants ainsi que par leurs parents ».

Pauline MADELAINE



les saxophones



les trompettes et euphoniums



les clarinettes

Photos Michel DEHAYE

LE MOT DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

La musique à l'école est le plus bel exemple d'égalité des chances. C'est un facteur puissant contre l'exclusion. Comme le précise Stéphanie la directrice de l'école, pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires la pratique d'un instrument peut être une vraie opportunité de valorisation à l'école et au sein de leur famille. Il est bien clair que le niveau scolaire d'une personne n'a aucun lien avec sa capacité motrice et musicale.

L'objectif principal est d'apporter au plus grand nombre l'accès à la musique et gratuitement. Au plan national seulement 3% des enfants pratique un instrument de musique.

Puisqu'un enfant apprend à parler avant d'apprendre à lire et à écrire, nous appliquons de préférence ce concept dans les apprentissages. La lecture de notes s'acquerra progressivement au cours des 2 années du projet.

La rencontre hebdomadaire de l'équipe des musiciens enseignants avec les enfants permet à ces derniers de se familiariser à l'esprit et aux codes de l'école de musique.

La pratique collective ou l'orchestre est un peu une mini-école de la vie, on y apprend à écouter les autres, se respecter, partager, s'écouter, lire, compter, compter sur l'autre...

Fabrice PARIS

LA MAISON MÉDICALE INTERVIEW DE MATTHIEU MEALET ET MARIANNE LABATTE, OSTÉOPATHES

À quelle date avez-vous intégré la maison médicale ?

Nous sommes arrivés le 1^{er} octobre 2015.

Quel est votre ressenti à la suite de votre installation ?

Nous sommes très contents, le travail est intéressant et les locaux sont spacieux.

D'où vient votre patientèle ?

Principalement rurale venant d'Amfreville et des communes voisines. Nos patients sont surtout des actifs avec une moyenne d'âge comprise entre 40 et 60 ans. Nous avons aussi des rendez-vous pris en urgence en période de vacances scolaires par des vacanciers.

La maison médicale vient d'accueillir de nouveaux praticiens et l'arrivée de médecins est prévue. Quelles sont vos suggestions pour contribuer à l'évolution de ces services de proximité ?

La première serait la venue d'un médecin généraliste engendrant un dynamisme et permettant d'avoir un avis médical rapidement si besoin ; en second temps, un pédiatre et une sage-femme.

Quelles sont les pathologies soignées ?

- Matthieu MEALET : "Je reçois des adultes qui ont des dou-

leurs aiguës ou chroniques. 80% des motifs de consultations sont en lien avec la colonne vertébrale (lumbago, torticolis etc.). Je prends en charge également les entorses ou certains vertiges cervicogènes (maux de tête, tensions dans les trapèzes). C'est une thérapie de première intention, cela veut dire que le patient ne doit pas nécessaire se présenter avec une ordonnance."

- Marianne LABATTE : "Je me suis spécialisée en périnatalité : le suivi des femmes au cours de la grossesse, du post partum, et celui des bébés. Je reçois aussi les enfants, plus grands et adolescents. Les motifs les plus fréquents sont : la plagiocéphalie (déformation crânienne du nourrisson) et les troubles de la succion / les difficultés d'allaitement. Une grande partie de mon travail consiste à conseiller les patients, notamment les futurs et jeunes parents. Je reçois en moyenne les patients 2 fois pour un même motif. De plus en plus de mutuelles remboursent une ou deux consultations par an."

ARRIVÉE DES PRATICIENS DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022



Edgard LECORNU,
ergothérapeute
libéral spécialisé
en pédiatrie



Ophélie PARIS,
psychologue
enfants
et adolescents



Nadège PIÉPLU,
réflexologue
plantaire



Marina MANKOURI,
kinésithérapeute

Photos Pauline MADELAINE

RECHERCHE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Après l'arrivée de nouveaux praticiens de santé depuis le 1^{er} septembre dernier au sein de la maison médicale d'Amfreville, des contacts ont été établis auprès de jeunes médecins qui pourraient intégrer celle-ci dans les prochains mois. Pour répondre à leurs attentes, une réorganisation des locaux va être étudiée afin de programmer les travaux nécessaires.



Photo Pauline MADELAINE

Fromagerie - Bar à fromages

57 avenue de Paris
14810 Merville-Franceville

02 31 48 52 36

laboiteofromages@gmail.com

la boîte à fromages

Patrice BRILLANT

MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER - OSSATURE BOIS

L'ATELIER DE L'ÉCARDE
12 bis, route de Cabourg 14860 AMFREVILLE
menuiserie.brillant@orange.fr
Tél. 02 31 78 70 50 - Fax 02 31 78 02 13

**ASSOCIATIONS
COMITÉ DES FÊTES**

L'équipe du comité des fêtes d'Amfreville présidée par Dominique SANLAVILLE s'est donné comme nouvel objectif de décorer et d'animer le village sur le thème des 4 saisons.

Des ateliers intergénérationnels ouverts aux habitants de la commune sont programmés pour réaliser les créations artistiques qui donneront de la couleur au village.

Le comité des fêtes fonctionne en partenariat avec le Café Associatif de la Poste pour le prêt des locaux.

Cette association a besoin d'aide, vous pouvez à tout moment vous joindre à eux, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Photo Sylvie FAYOL

Si vous souhaitez intégrer cette association, vous serez accueillis à bras ouverts.

Le comité des fêtes organise également chaque année la chasse aux œufs pour les enfants du village. Une soirée disco est prévue en mars ainsi que le carnaval qui sera sur ce même thème. À la prochaine rentrée nous retrouverons la fête du village qui nous est si chère (anciennement fête Saint-Mathieu). Et un marché de Noël artistique sera organisé également.

La troupe des Joyeux Colibris sera de retour le 28 janvier prochain pour jouer devant nous la pièce de théâtre « Le blé est sous le divan ». N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Sylvie FAYOL



Photo Sylvie FAYOL

" TOUS EN SELLE " AVEC LE SEL DE LA BAIE

Le SEL (Système d'échanges local) de la Baie poursuit ses activités sur le territoire et ses permanences mensuelles (dernier samedi du mois) se déroulent désormais au Café associatif de la Poste. Au cours de l'année, l'association a organisé plusieurs événements. Le SEL a notamment accueilli l'association Vélisol pour des ateliers de réparation de vélos en novembre dernier. L'initiative était gratuite et ouverte à tous. Chacun a pu venir échanger avec les membres de Vélisol et est re-

parti avec un vélo en parfait état de marche. Un grand nombre de vélos ont été également donnés à l'association à cette occasion pour une « seconde vie ». L'utilisation du vélo est en pleine expansion et il est impératif de privilégier aujourd'hui le développement des transports doux (marche à pieds, trottinette, vélo...). Rappelons que 75 % des déplacements en voiture individuelle sont effectués pour des déplacements inférieurs à 5 km*.

De nouvelles animations sont d'ores et déjà programmées pour l'année 2023 comme la rencontre

avec un producteur local de céréales bio, un atelier Zéro carbone avec les Vagabonds de l'Énergie, etc. Si vous souhaitez rejoindre le SEL, contactez l'association à contact@seldelabaie.fr.

* Source Ademe
Agence de la transition écologique.

Toutes les informations sur <https://seldelabaie.fr/>
<https://www.mobilite-caenlamer.fr/velisol.html>

Patricia OURY,
coprésidente du SEL
de la BAIE



Photo SEL de la Baie

SALON DES ARTISTES

La 3^{ème} édition du Salon des Artistes organisée par la Commission « Culture & Vie Associative » s'est tenue les 1^{er} et 2 octobre 2022 à la Salle polyvalente Georges Brassens. Ce salon a réuni une vingtaine d'artistes (peintres, sculpteurs, photographes, dentellière, ...) et un public venu nombreux pendant ses deux jours d'exposition.

L'invité d'honneur était le photographe Michel DEHAYE.

Le prix du public a été décerné à Monsieur Christophe CHEVALIER pour sa peinture « Les tétons flingueurs » et le prix de la Municipalité à Monsieur Jean-Pierre FOUQUEREL pour sa peinture « l'Orient Express ».

La 4^{ème} édition se tiendra en octobre 2024.

Célia VERHAEGHE



Photo Pays d'Auge

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION " LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE "**

Samedi 26 novembre 2022 a eu lieu une Assemblée Générale Extraordinaire de l'association « Les Amis de la Bibliothèque ». Les adhérents à cette association y étaient conviés. Une partie de ces adhérents a répondu présent.

Suite à la démission du président de cette association au mois de juillet 2022, il devenait urgent de lui trouver un remplaçant. L'association a également besoin de nouveaux bénévoles afin de renforcer l'équipe qui s'essouffle un peu, certains d'entre eux étant bénévoles depuis plus de 20 ans.

Catherine CHESNEAU, Caroline DE SOUZA, Lina FOUILLARD et Hubert PAUMELLE ont rejoint le Conseil d'Administration.

Les membres du CA ont désigné comme membre du bureau : président : Hubert PAUMELLE, trésorière : Françoise LAMBERT, secrétaire : Catherine BOSSEBOEUF, secrétaire adjointe : Catherine BÉNIS.

Françoise LAMBERT et Catherine BOSSEBOEUF étant membres du bureau depuis de très nombreuses années, souhaiteraient passer le relais.

Si vous souhaitez vous investir dans cette association vous pouvez vous rendre à la bibliothèque durant ses heures d'ouverture ou envoyer un mail à : biblioamfreville@orange.fr.



Photo Sylvie FAYOL



Photo Pays d'Auge

Réussissez votre projet immobilier
ACHAT · VENTE · LOCATION



Guillaume GIBERT
Conseiller en immobilier
06 70 29 00 07
guillaume.gisbert@capifrance.fr




Esnault
Charpente / Menuiserie
Ossature bois / Isolation

7 rue Méaise 14860 AMFREVILLE
Tel 02.31.78.72.78 Mail : contact@esnaultcharpente.fr
<https://www.esnault-charpente-menuiserie-ossature-bois-fr/>



Une Naissance = Un Arbre planté

